



NAMUR
CAPITALE

DAU | Département
Aménagement
Urban



Wallonie

Informations notariales

HENRY, Marc - Notaire
Avenue Roi Albert , 88
5300 ANDENNE

Hôtel de Ville
Aile A – 2ème étage
Esplanade de l'Hôtel de Ville, n°1
5000 Namur

Cellule Procédures préalables :
081/246.547 ou 081/246.505

Accueil général Urbanisme :
du lundi au jeudi : 081/246.347
Fax : 081/246.590
Courriel : infonotaire@ville.namur.be
Accueil général Hôtel de Ville :
081/246.246
Site internet : www.namur.be

Délivré à Namur, le 20.01.2026

INFORMATIONS NOTARIALES

(Art. D.IV.97 du Code du Développement Territorial)

Date de réception de la demande : 28-01-26

V/réf. :

Référence dossier : Notaires/41181/2026

Votre correspondant e : V. Baudouin

Maître-s,

En réponse à votre demande d'informations mieux identifiée ci-avant, nous avons l'honneur de vous adresser, au verso de la présente, les informations visées à l'article D.IV.99 §1 du Code du Développement Territorial.

Nous vous informons que notre Département de Gestion Financière vous réclamera prochainement la somme de pour la délivrance de ces informations conformément à la redevance adoptée par le Conseil communal en sa séance du 14 octobre 2025.

Pour tous renseignements complémentaires en matière de salubrité ou de permis de location, veuillez contacter directement nos collègues du Service Logement au 081/247.246.

Nous vous prions d'agréer, Maître-s, l'assurance de notre parfaite considération.

Pour la Directrice Générale,
Par délégation,
L'agent-e traitant-e délégué-e

V. Baudouin

Pour la Bourgmestre ff,
Par délégation,
L'Echevine,

St. SCAILQUIN

Informations notariales

- 1) Bien situé à SUARLEE, Rue de la Grotte, paraissant cadastré section B n°151V et appartenant à
- Statut urbanistique du bien : verger haute tige (selon cadastre-.

Le bien repris ci-dessus est situé:

1° - dans un périmètre: /

- en "Zone d'habitat à caractère rural" au plan de secteur de NAMUR adopté par Arrêté de l'Exécutif Régional Wallon du 14 mai 1986 et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le bien précité.

- Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun permis d'urbanisation.

- Le bien en cause a fait l'objet d'un permis d'urbanisme:

Date	Objet du permis
	En cours : certificat d'urbanisme n°1

- Le bien est situé en "Classe C de 0 à 7 log/h, Classe C+ de 0 à 15 log/h" du Schéma de Développement Communal adopté le 23 avril 2012 par le Conseil Communal.

- Le bien est repris dans la cartographie Archéologique de Wallonie. (Patrimoine)

- Le bien est repris à l'Atlas des voiries.

- Le bien est repris en Structure écologique principale.

- Le bien est repris en zone Périmètre d'intérêt Patrimonial.

Commentaire(s) du service technique:

- Zonage: Lidaxe.

Lotissement 487 : MASSON - 31/08/1965 - Modifié le 25/09/198 et le 20/03/1995.